Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 86 (1959)
Heft: 12

Artikel: Le tchevri = Le chevreau : (patois franc-montagnard du Cerneux-Godat)
Autor: Surdez, Jules
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-231608

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pages jurassiennes

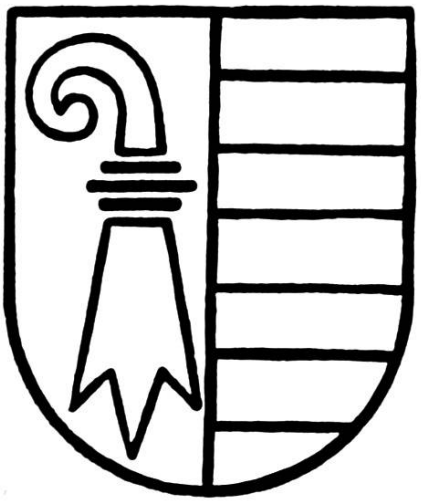

Dans les amicales jurassiennes

C'est l'été, l'activité chôme, et pourtant nous avons reçu de bonnes nouvelles de nos amis du Jura. Ils travaillent à étendre leur mouvement, font des projets pour créer de nouvelles amicales, pour organiser des rassemblements, et pour consolider leur Fédération jurassienne.

L'importante section de Delémont qui compte près de 500 membres sera dotée de statuts. Ceux-ci, rédigés par le secrétaire Alvin Montavon, ont été approuvés par le comité et le seront certainement par une prochaine assemblée générale. Ils seront adaptés à ceux de la fédération jurassienne qui prévoit l'obligation pour chaque « Amicale », de faire partie de la dite fédération.

En ce qui concerne les « Amicales » même, le Comité de la fédération, que préside avec compétence et dévouement Joseph Badet à St-Ursanne, s'occupe de reconstituer celle de Courgenay, de consolider celle de Porrentruy et d'en créer une aux Franches-Montagnes, laquelle serait certainement très nombreuse.

La question d'un rassemblement prévu à la Caquerelle a été renvoyée à plus tard. D'autre part, l'Amicale de Delémont avait projeté un pique-nique au « Mexique » avec messe au Vorburg.

Tout cela ne se fait pas sans persévérance et séances diverses. Nous en félicitons nos amis du Jura, leur souhaitant succès au cours de l'hiver prochain.

Les patoisants romands ont pris plaisir, en ces samedis de juillet, d'entendre quatre émissions en patois vadâis, présentant la pièce de théâtre *La Crèche*, de Joseph Badet de St-Ursanne, pièce donnée à St-Ursanne, même la première fois, le 1er février dernier, avec grand succès. Dans les émissions, l'auteur M. Badet, donnait en français le thème de la pièce et évoquait les personnages en présence. C'est très bien !

Le tchevri

(Patois franc-montagnard du Cerneux-Godat)

È y aivaît dains le temps, an lai Gréyatte [1], ïn fendou d'éssan-nes qu'aivaît des mains ai crœutchats. Tchaind qu'è paichaît d'enne mâson [2] sains y pare vouetche, è y sannaîve [3] qu'è y laisieve [4] de son bïn. De pus, èl était fïn cman ïn renaîd. Èl était braîve an sai faiçon. Ce n'était pon ïn han.ne de môtie mains dâs qu'è n'allaîve pon tus les duemonnes ai lai messe [5] è ne mainquaît janmains de faire ses Paîtches â paichi-fœûs. E s'y saivaît se bïn pare d'aivô le véye tchurie di Pïn-faû [6], qu'était ïn pô sadge, qu'è s'en tirieve aidé ai bon compte. C'ât qu'èl était lubritiè cman tot.

In maitïn de bontemps patchaint, è ne mouennaive pon laïrdge [7] en allaint dévôdre son greméssé de pechés â môtie. E grulaîve ïn pô en se botaint ai dgeronyons [8] devaint lai lâdatte de lai cabouennatte. E ne saivaît pai qué chavon [9] cmencie. Mai foi, c'ât bon, èl entanné le pus petét mouéché.

— Mon pére, qu'è diét â véye confés-sou, ât-ce qu'i n'aie pon viu voulè ïn tchevri !...

— Viè lairrenè, c'ât quâsi lairrenè.

— Mains i ne l'aie pon aivu, ceutte crevure !

— Ne vôs engrein.nyietes pon et dites-me cment que çoli s'ât péssè.

— Ceti tchevri m'é envoidjè de draumi en ne râtaint pon de bêlè dâs le premie tchaint di pou.

I seus-t-allè dains lai Gasse és Oueyes pou faire des reprœudjes à Peut Tchaippus. I aie trovè lai pouetche fouèrmèe [10]. Ci mâlôsé était dje ai lai vâgueye. Le mâfïn aivaît botè tchievre et tchevri â tché [11], pou qu'ès n'eussïnt pon froid, qu'i me muse.

Cman que ceti tchevri péssaîve de temps ai âtre lai téte pai lai tchaitouere, pou me révisé [12], l'idée [13] me veniét de le pare

— Laîrre que t'és !

— Aittentes... Tos les côps qu'i le viôs aigripsè, è se retirieve vite en derrie. E fessét [14] bïn çoli vingt fois. I sôlés de ceulle cenieûle [15] et peus i m'en rallés ai l'ôta.

— Cobïn ât-ce que ci tchevri puaît [16] bïn veillè ?

— Pou quarante sôs, è serait aivu bïn paiyie.

— C'ât cman se te les aivôs voulè â Peut Tchaippus, mains rebeille-me les ai moi. I n'yi veux pon dire de tchu [18] qu'i les tïns.

Le Deu [19] (c'ât dïnse qu'on-z-y diaît, poche que c'était ïn ôsé de neût) tiré enne piece de quarante sôs fœûs de sai patiche [20] et lai môtré â conféssou. Cetu-ci œuvrét lai lâdatte de sai vouéte [21] po tchudie pare lai piece. Cman que le Fendou d'éssannes eurtrieve sai main, le véye préte yi diét :

— Mains que faîs-te, mon afaint ?... Es fessenn' bïn çoli enne vingtainne de fois.

Le pouere conféssou que sôlaîve de ceulle cenieûle finéssét pai s'engreingnie et peus pai breuillie cman ïn souédjé :

— At-ce t'és fô tot outre ? Qué rait ât-ce que te prend ?

— Le tchevri me fessaît dïnse, c'ât qu'i le tchudôs pare... Vôs ais envie de pare les quarante sôs, n'ât-ce pon ?

— Bïn sur, pou les beillie â Mâlôsé.

— Et bïn, c'ât cman se vôs les aivis reci.

— Rœûjure que t'és ! Te me ferés ïn viaidge â Forboué !... Vais-t'en en paix...

Le Deu ne demaindaît pon meux, sutot qu'èl airait encoué aivu enne coulainnèe [22] de grôs pechés ai conféssè.

---

[1] Petite quille, petite grille, petite cheville de pied humain ; ici : lieu-dit, Cerneux-Godat, où se trouve une petite barrière tournante à claire-voie. [2] Ou *mâjon* (Ajoie, etc.). [3] et [4] Curieux imparfait des verbes en *è*, comme *san-nè*, et en *ie*, *comme* laissie, en patois « montaignon » des Bois. [5] Ou *mâsse* (Ajoie, etc.). [6] Du Pin-Fau = du Houx épineux, nom de paroisse fantaisiste. [7] Litt. : il n'en menait pas large (ou il ne faisait pas de son malin). [8] Ou *aidgenon.yons* (Ajoie, etc.). [9] Sorte de brioche, bout, extrémité. [10] Ou *fromèe* (Ajoie, etc.). [11] Ou *tieûjen.ne* (Ajoie, etc.), ou *tieûsen.ne* (Montagne). [12] Ou *ravouétie* (Ajoie, etc.). [13] Idée est, en patois, du genre masculin. [14] Ou *è fesét* (Ajoie, etc.). [15] De cette manivelle, de cette scie, de cette rengaine. [16] Ou *pouéyaît* (Clos-du-Doubs), ou *po.yaît* (Ajoie, etc.). [17] Ou *vaillè* (Clos-du-Doubs, etc.). [18] Ou *tiu* qui (Clos-du-Doubs, etc.). [19] Duc (oiseau), surnom d'un noctambule, d'un rôdeur nocturne. [20] *Patiche* (Les Bois), *patissye* (Clos-du-Doubs), *patiche* (*ch* doux allemand), Bonfol, etc. [21] Guérite, vigie ; ici : confessionnal. [22] Une kyrielle ; dérivé de *coulainne*, sorte de chaîne ; *coulainnes*, s. f. pl paire de chaînettes d'un timon (avec un attelage de deux chevaux).

Le chevreau

Il y avait autrefois, à la Gréyatte, un fendeur de bardeaux qui avait des mains crochues. Quand il partait d'une maison sans y dérober quelque chose, il lui semblait qu'il y laissait un peu de son bien. Il était, par surcroît, rusé comme un renard et honnête à sa façon. Il n'était pas un pilier d'église, mais lors même qu'il n'allait pas tous les dimanches à la messe, il ne manquait jamais, au printemps [1], d'accomplir son devoir pascal. Il savait si bien s'y prendre avec le curé du Pin-fau, qui était

quelque peu sourd, qu'il s'en tirait toujours à bon compte. C'est qu'il était des plus roués.

Un matin de printemps, pourtant, il ne fanfaronnait pas en allant dérouler son peloton de péchés à l'église. Il tremblait un peu en s'agenouillant devant le petit volet du cabanon [2]. Il ne savait par quel bout commencer. Ma foi [3], c'est bon [4], il entama le plus petit morceau.

— Mon père, dit-il au vieux confesseur, n'ai-je pas eu l'intention de voler un chevreau !...

— Vouloir larronner, c'est presque larronner.

— Mais je ne l'ai pas eue, cette carogne !

— Ne vous mettez pas en colère et dites-moi comment la chose s'est passé.

— Ce cabri m'a empêché de dormir en ne cessant pas de bêler depuis le premier chant du coq. Je suis allé dans la ruelle aux Oies pour faire des reproches au Laid Chappuis [5]. J'ai trouvé la porte fermée. Cet oiseau de malheur vagabondait déjà. Le nigaud avait mis chèvre et chevreau à la cuisine, pour qu'ils n'aient pas froid, je pense. Comme ce cabri passait de temps à autre la tête par la chatière, pour me regarder, l'idée me vint de m'en emparer.

— Larron que tu es !...

— Attendez... Toutes les fois que j'essayais de le saisir, il se retirait vite en arrière. Il fit bien cela vingt fois. Ce va-et-vient me lassa et je m'en retournai à la maison.

— Combien ce chevreau pouvait-il bien valoir ?

— Pour quarante sous, il eût été bien payé.

— C'est comme si tu les avais volés au Laid Chappuis, mais rends-les moi. Je ne lui dirai point de qui je les tiens.

Le Duc (c'est ainsi qu'on le nommait, parce qu'il était un oiseau de nuit) tira une pièce de quarante sous hors de sa vessie de porc et la montra au confesseur. Celui-ci ouvrit le petit volet de son confessionnal pour essayer de prendre la pièce. Comme le fendeur de bardeaux retirait sa main, le vieux prêtre lui dit :

— Que fais-tu donc, mon enfant ?...

Ils firent bien cela une vingtaine de fois.

— Es-tu complètement fou ? Quelle lubie te prend ?

— Le chevreau agissait ainsi quand je tentais de le prendre. Vous avez l'intention, n'est-ce pas, d'accepter les quarante sous ?

— Certes, pour les remettre au Maloiseau.

— Et bien, c'est comme si vous les aviez reçus.

— Raclon que tu es ! Comme pénitence, tu te rendras en pèlerinage au Vorbourg [6]... Va-t'en en paix...

Le Duc ne demandait pas mieux d'autant plus qu'il aurait encore eu une hyrielle de gros péchés à confesser.

J. S.

---

[1] *Bontemps, premie-temps, paichi-fœûs* = printemps (*paitchi-fœus*, Ajoie). [2] *Cabouen.natte*, petite cabane, four de poêle, excavation ; ici : confessionnel. [3] et [4] Ou *Mafri*, ma foi, suffit ! (ou passons !). [5] Ou Laid Menuisier, Laid Charpentier. [6] Lieu de pèlerinage, au-dessus de Delémont. Ce mot devrait plutôt s'écrire *Fâboué*, Faux-bourg.*Totes les miséres ne sont pe à Fôrboué*, toutes les misères ne sont pas au Vorbourg, dit un de nos dictons jurassiens.

Propos du Vignoble

Pour le chaud, on est servi cette année. Mes amis, quelles transpirées ! Pas besoin d'aller se cuire sur une plage. Des vignes, on aperçoit ces campements aux tentes jaunes, vertes, rouges et tout ce peuple couleur café au lait qui s'ébroue dans l'eau ou s'allonge sur la grève.

Chaque fois que le temps menace, Lavaux est en alerte. De jour, comme de nuit, dans tout le district, des hommes sont prêts à lancer vers le ciel des fusées grêlifuges. On les entend partir, comme cinglées par de grands coups de fouet. Tch ! tch ! tch ! elles montent à l'assaut des nuées noires d'où tombera peut-être la grêle dévastatrice.